



LA CAPACITÉ EN DROIT S'OUVRE A L'ALTERNANCE A L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE



Qu'est-ce que la capacité en Droit ?

- Diplôme universitaire national
- Formation juridique généraliste
4 centres en Bourgogne-Franche-Comté
Dijon / Auxerre / Nevers / Chalon



Aptitudes acquises lors de la formation

- Analyse des textes juridiques
- Résolution des cas pratiques
- Relecture et rédaction d'actes
- Recherche documentaire
- Note de Synthèse



Modules socles (pour tous les étudiants)

- Introduction au droit
- Droit public
- Droit administratif
- Droit civil (personnes, biens, responsabilité)
- Introduction au procès civil
- Droit de la famille (couple et filiation)
- Droit privé notarial
- Droit commercial et des sociétés
- Droit des contrats
- Droit du travail
- Droit pénal



Pourquoi choisir l'alternance ?

- Acquérir une expérience professionnelle dans le domaine juridique
- Bénéficier d'une formation complète et pratique
- Aucun frais de scolarité à déboursier
- Percevoir une rémunération mensuelle



Quels débouchés ?

- Collaborateur de professions juridiques
- Concours de la fonction publique de catégorie B
- Agent ou secrétaire administratif.
- Employé dans une entreprise de services
- Accès à la Licence de Droit



Modules d'approfondissement (pour les étudiants en alternance seulement)

- Droit des contrats spéciaux
- Droit des collectivités territoriales
- Méthodologie juridique appliquée
- Initiation à la comptabilité et à la fiscalité
- Cours de renforcement en français
- Maîtrise de l'outil informatique
- Projet tutoré

Formation en deux ans
Accessible à partir de 17 ans sans condition de diplôme

Cours en présentiel en fin de journée
Alternance accessible en 2ème année (2,5 jours en cours/2,5 jours en milieu professionnel)
en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Contact et renseignements :
Fanny Malhière (Responsable pédagogique de la formation)
Fanny.malhiere@u-bourgogne.fr